HAL
open science

Licence professionnelle Management et entrepreneuriat dans l'espace européen

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management et entrepreneuriat dans l'espace européen. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02027712

HAL Id: hceres-02027712

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027712

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle

Management et entreprenariat dans l'espace européen

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management et entreprenariat dans l'espace européen

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP130004103

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT « Louis Pasteur » de Schiltigheim
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

La formation a ouvert en 2006. Les enseignements sont dispensés à l'institut universitaire de technologies « Louis Pasteur », localisé dans la commune de Schiltigheim. Elle forme des collaborateurs qui apportent aux dirigeants de petites et moyennes entreprises des compétences en gestion (administratives, commerciales, juridiques, budgétaires) nécessaires à la pérennité et au développement de l'entreprise à l'international.

Les métiers se situent dans des secteurs divers. La licence accueille essentiellement un public en apprentissage en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage, mais aussi accessoirement, en formation initiale et marginalement en formation continue.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle est correctement positionnée dans l'offre universitaire et répond bien aux besoins du monde professionnel. L'insertion professionnelle est facilitée par la très forte proportion du public qui est formée en apprentissage. Les taux d'insertion professionnelle sont satisfaisants bien qu'ils se soient quelque peu dégradés après 2008 sous l'effet de la crise.

Les milieux professionnels sont également correctement associés à la formation de par leur implication dans les enseignements, les projets tuteurés et les stages. Le partenariat avec le Chambre de Commerce et d'Industrie rapproche la formation du monde professionnel, permettant de trouver des entreprises d'accueil et facilitant la signature de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage. Malgré cela, une partie du public est en formation initiale faute de contrat d'apprentissage.

La formation est attractive, intègre des publics de filières variées. Des modules ont été mis en place pour homogénéiser les niveaux de ces différents publics. La sélection des candidats est organisée de manière rigoureuse. Elle permet de choisir les candidats les plus motivés pour une insertion professionnelle immédiate et adaptés à la formation. Les taux de réussite sont dès lors excellents. Le processus de formation semble très largement reposer sur l'action du responsable de la formation.

- Points forts :
  - Le partenariat fructueux avec la chambre de commerce et d'industrie.
  - Une formation répondant aux besoins des entreprises régionales.
  - Des contrats de professionnalisation ou d'apprentissage pour une très grande partie du public.
  - Le processus rigoureux de sélection des candidatures.
  - D'excellents taux de réussite.

- Point faible :
  - Les recherches infructueuses de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage pour une partie du public.

Recommandations pour l'établissement

Le responsable de formation pourrait être assisté pour développer la formation professionnelle et rechercher les contrats de professionnalisation ou d'apprentissage. Il pourrait être également utile de renforcer le rôle du conseil de perfectionnement et d'initier une démarche de certification qualité. On pourrait encore chercher à développer les partenariats à l'étranger, et notamment avec la Roumanie en cherchant à bénéficier de financements européens. On veillera enfin à garantir la bonne maîtrise de la langue anglaise.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre d'inscrits	30	31	29
Taux de réussite	100 %	100 %	97 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	13 %	10 %	14 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	37 %	32 %	31 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	50 %	52 %	55 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	17 %	16 %	14 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0 %	3 %	0 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	83 %	81 %	86 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	44,8 %	44,8 %	44,8 %
ENQUETES NATIONALES	**2007 à 27 mois**		
Taux de répondants à l'enquête	72,2 %	-	-
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	92,3 %	-	-
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)		-	-
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	7,7 %	-	-
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	**2007-2008 à 12 mois**	**2008-2009 à 12 mois**	**2009-2010 à 12 mois**
Taux de répondants à l'enquête	25	19	23
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	88 %	79 %	68 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	12 %	10,5 %	13 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0 %	10,5 %	13 %

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.

Observations de l’établissement

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Alain BERETZ

Institut Le Bel
4 rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Fax : +33 (0)3 68 85 63 99
www.unistra.fr
www.unistra.fr

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Spécialité : Management et entreprenariat dans l'espace européen

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n°S3LP130004103

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation
Refondée au 1er janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.
S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.
S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.
Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Tous les apprenants de nationalité française ont un contrat de professionnalisation (condition indispensable pour être admis dans la formation). Des difficultés de financement émanant de certains OPCA obligent la transformation de contrats de professionnalisation en contrats d'apprentissage qui restent néanmoins très marginaux en nombre. Les stages sont réservés aux étudiants de nationalité étrangère pour des raisons réglementaires.

Le responsable de la formation est assisté par une conseillère pédagogique de l'établissement partenaire (CCI) pour la recherche des contrats de professionnalisation.

La certification ISO 9001 est prévue pour 2013 et s'imposera à toutes les formations portées par l'IUT.

La formation privilégie l'enseignement des langues, et en particulier de l'Anglais, en affectant 12 % des heures enseignées par étudiant à cette discipline. A compter de la rentrée 2013, une troisième langue vivante sera proposée : l'Espagnol.